



FDAPID - HOPE FOR INDIGENOUS PEOPLES / ASBL

FOYER DE DEVELOPPEMENT POUR
L'AUTOPROMOTION DES PYGMEES ET
INDIGENES DEFAVORISES

DEVELOPMENT CENTRE FOR THE SELF-
PROMOTION OF DISADVANTAGED PYGMIES
AND INDIGENOUS PUPOLATIONS

RAPPORT ANNUEL 2013

Elaboré en Janvier 2014

I^{ère} PARTIE : RAPPORT NARRATIF

I. INTRODUCTION

BREVE PRESANTATION DU FDAPID-Hope for indigenous peoples

Historiquement, le FDAPID-Hope for indigenous peoples est une organisation de droit congolais dont la vision a vue le jour en 1990 grâce au concours d'un groupe d'hommes et femmes soucieux des personnes en difficultés, marginalisées et vulnérables, singulièrement les peuples autochtone Pygmées ; une population dépendante des forêts. Notre organisation est reconnue légalement par l'Etat Congolais depuis 2004, l'année de signature des statuts et règlement d'ordre intérieur par le service notarial de la ville de Goma suivi de son enregistrement sous le:

- Certificat d'Enregistrement n°12/2008 du Ministère de la Justice et Gardes des sceaux (Division Provinciale du Nord-Kivu), délivré à Goma en date du 27/12/2008,
- Certificat d'Enregistrement n°08/DIVAS/N-K/AS/014/2009 du Ministère des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale (Division Provinciale du Nord-Kivu), délivré à Goma, le 16/04/2009,
- F92/20.768 n°JUST/SG/20/4207/2013 du Ministère de la Justice et Droits Humains, délivré à Kinshasa, le 30 Juillet 2013 en obtention de la Personnalité Juridique.

OBJECTIF

L'objectif primordial du FDAPID Hope for indigenous peoples est de défendre, protéger et promouvoir les droits et intérêts socioculturels et économiques des Pygmées et indigènes défavorisés.

MISSION

Amener les populations autochtones Pygmées du nomadisme vers le sédentarisme tout en conservant leurs savoirs traditionnels, cultures et us.

VISION

Eradiquer la marginalisation, la discrimination et l'asservissement à l'égard des Peuples Autochtones Pygmées.

SIEGE SOCIAL ET RAYON D'ACTION

Le FDAID trouve son siège social à Goma, chef lieu de la Province du Nord-Kivu, les activités du FDAPID sont exercées premièrement dans les territoires de MASISI et de WALIKALE et très

bientôt notre champ d'action va s'étendre sur toute l'étendue de la Province du Nord-Kivu avant l'aller dans les autres Provinces de la RD. Congo.

LES ORGANES

En tant qu'une asbl, les organes du FDAPID Hope for indigenous peoples sont :

- Assemblée Générale (AG)
- Conseil d'Administration (CA)
- Commission de Contrôle (CoCo)
- Coordination

DOMAINES D'INTERVATION

- Droits Humains;
- Education (scolarisation et alphabétisation) ;
- Environnement ;
- Santé (SSP, pharmacopée,...)
- Sécurité alimentaires;
- Aides Humanitaires aux victimes des guerres et catastrophes naturelles ;
- Décentralisation et Bonne gouvernance locale participative.

II. ACTIVITES PREVUES REALISEES

Selon le chronogramme de l'exercice 2013, notre organisation avait prévue les activités suivantes:

II.1. Formation des membres du CTS (Comité Territorial de Suivi) et FDAPID Masisi sur les techniques de plaidoyer, lobbying et médiation en matières foncières

Dans le souci de permettre à nos acteurs d'être efficace sur terrain en ce qui concerne nos actions de plaidoyer, lobbying et médiation des conflits fonciers, nous avons procéder à formation de 20 Personnes parmi lesquelles 10 membres du Comité Territorial de Suivi (CTS) sur 12 membres et 10 membres issues de nos différentes antennes dans le cadre de renforcement des capacités. Cet atelier de formation de deux jours a été animée par deux intervenants ayant successivement abordé les matières importantes suivantes :

A. 1^{er} Intervenant : Les techniques de plaidoyer et lobbying

Ici, la matière a été plus focalisée sur :

- Définition de Plaidoyer,
- Définition du lobbying,
- Différence entre plaidoyer et lobbying,
- Comment formuler les objectifs de plaidoyer,
- Le délai de réalisation d'un objectif de plaidoyer,
- Les éléments fondamentaux du plaidoyer,
- Les différentes cibles de plaidoyer et lobbying,
- Le comportement des acteurs engagés dans le plaidoyer,
- Les outils de plaidoyer,
- Elaboration des messages de plaidoyer.
- Les principes de base de plaidoyer et lobbying,
- Etapes d'élaboration d'une stratégie de plaidoyer,
- Les éléments communs entre plaidoyer et lobbying,



Pour évaluer le niveau de compréhension des participants, il a été posé une question ayant fait l'objet de travail en carrefour :

Q/ A partir des situations vécues sur terrain, identifier un problème, élaborer un objectif de plaidoyer et identifier les publics cibles (primaires et secondaires).

Après le travail en groupe, les participants ont montré qu'ils ont bien assimilé la matière en donnant comme réponse :

1. Cas identifié : spoliation de champ de Mr MAYUTO BANYANGA se trouvant sur la colline Mashimbi dans le groupement Bapfuna dont la superficie est de 20 ha,

2. Objectif : D'ici 2015, réhabiliter le Mr Mayuto dans son droit d'accès à la terre,

3. Publics cibles :

3a. cible primaire : Chef de groupement, notable, Chef de secteurs /Chefferies, Autorités territoriale, etc.

3b. cible secondaire : ONG FDAPID et autres acteurs œuvrant dans le domaine foncier.

B. 2^e Intervenant: Les techniques de Médiation de conflit foncier

Concernant les techniques de médiation, le formateur a développé profondément et moyennant des exemples, les matières ci-après:

- (i) Qu'est ce que la médiation,
- (ii) L'importance de la médiation en période poste conflit,
- (iii) Comment mener une séance de médiation,
- (iv) Les qualités d'un bon médiateur,
- (v) Les étapes d'une médiation de conflit,
- (vi) Les facteurs clés de succès de médiation de conflit.

II.2. Médiation des conflits fonciers dans le territoire de Masisi

Faisant suite au 44 cas des terres des populations autochtones Pygmées spoliées dans le territoire de Masisi qui ont été documentés par notre organisation en 2012, des actions de médiation ont été amorcées par nos acteurs bien outillées pour la résolution pacifique des conflits fonciers existant entre les spoliateurs (Bantou,...) et les populations autochtones Pygmées Batwa-Bambutu. Cette médiation des conflits fonciers vise à réhabiliter les uns et les autres dans leurs droits et promouvoir la cohabitation harmonieuse.

Pratiquement, 12 cas de conflits fonciers étaient programmés pour la médiation mais faute du temps et des moyens seul 6 cas ont été abordé et les résultats sont palpables.



Grâce à ces actions de médiation, nous avons réussi à résoudre et récupérer 5 terres et/ou champs dont 2 dans la Chefferie des Bahunde et 3 dans le secteur Osso Banyungu. Il sied de signaler que parmi ces terres, 2 (l'une de 8ha et l'autre de 35ha) ont été dotées des reconnaissances coutumières pour leurs sécurisations en attendant qu'elles soient sécurisées par des titres fonciers du

CADASTRE. Le nombre de familles des Pygmées réhabilitées dans leurs droits d'accès à la terre (bénéficiaires) s'élève à 56 familles soit 280 personnes. Nonobstant, nous avons obtenu une attestation d'occupation parcellaire en faveur des populations autochtones Pygmées de la localité de Kingi, groupement Kamuronza en territoire de Masisi en vue d'encourager leur sédentarisme.

II.3. Formation des cartographes locaux sur la cartographie participative

Pendant 2 jours de formation, du 24 au 25 Mai 2013, les facilitateurs ont développé et approfondis des matières importantes et enrichissantes en ce qui concerne la cartographie participative. La formation s'est déroulée de la manière suivante :

❖ 1^{er} jour : le 24 Mai 2013, de 8h30' à 17h00)

Cette journée a commencée par :

- L'exposé de motif (contexte, objectif de la formation et résultats attendus),
- La validation du chronogramme des activités,
- Les modalités pratiques (code des bonnes conduites et choix du chef de village),
- Recueil des attentes et craintes des participants.

Dans la deuxième phase de cette journée, les matières suivantes ont fait l'objet d'échange :

- Définition de la cartographie participative,
- Origine de la cartographie participative,
- Objectifs de la cartographie participative,
- Fondement juridique de la cartographie participative,
- Etapes à suivre pendant la cartographie participative,
- Types des cartes,
- Importances et limites des cartes communautaires.



Sur le plan pratique, plusieurs modèles de carte ont été présentées aux participants afin qu'ils se situent par rapport à la matière apprise.

2^e jour : le 25 Mai 2013, de 8h30' à 16h00)

Faisant suite au premier jour de la formation, la matière de cette deuxième journée portait sur :

- Notion sur la carte (définition, les éléments importants de la carte,...)
- Simulation à la production des esquisses des cartes par les participants,
- Généralités sur le récepteur GPS,
- Prise en main sur le GPS (application au GPS et explication à l'utilisation de ce récepteur aux populations forestières,...)
- Exercice pratique sur la manipulation du GPS,
- Comment récolter les informations sur terrain,

Les résultats de cette formation sont satisfaisants. 11 cartographes locaux ont été suffisamment formés sur la cartographie participative et sont capables de collecter les données avec moins des difficultés sur terrain.

II.4. Plaidoyer pour la reconnaissance des droits fonciers des Pygmées

En tant qu'une activité de routine de notre organisation, nous avons réalisé au cours de l'exercice 2013 plusieurs actions de plaidoyer notamment:

1. En Juin 2013



En collaboration avec la DGPA (Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones), nous avons lancé un SOS intitulé «le cholera et la faim accablent les populations autochtones Pygmées vivant dans les camps et sites spontanés des IDPs du Nord Kivu, à l'Est de la RD.Congo». Ceci après avoir constaté :

- 4 cas de mort (enfants et Papa) dans une semaine parmi les Pygmées vivant dans les camps et sites spontanés IDPs (Personnes Déplacées Internes),
- 3 mois passé sans assistance aux Pygmées venues de Kitshanga, alors qu'ils se trouvent dans des conditions inhumaines et des situations de vulnérabilité très élevé,

2. En Août 2013



A l'occasion de la JIPA (Journée Internationale des Peuples Autochtones) du 09 Août 2013, nous avons mené le plaidoyer auprès du Ministère Provincial des affaires foncières, urbanisme et habitat dont le but visait à renforcer le plaidoyer auprès du gouvernement et des organismes du système des Nations Unies pour la protection et la promotion des droits (accès à la terre,...) et cultures des populations autochtones Pygmées en RD Congo et particulièrement dans la Province du Nord-Kivu.

Une note de plaidoyer a été présentée à Son Excellence le Ministre Provincial des Affaires Foncières dans laquelle nous avons demandé au gouvernement :

- De faciliter l'octroi de titre foncier aux terres traditionnelles des populations autochtones Pygmées sur l'ensemble du territoire national pour leurs sécurisations,
- De s'impliquer dans la recherche des solutions aux conflits de terre auxquels font face les populations autochtones afin de promouvoir la cohabitation harmonieuse entre les communautés,
- De songer à l'indemnisation des populations autochtones expulsées dans leur habitat naturelle; forêt lors de la création des aires protégées, à l'exemple du Parc National des Virunga,
- De penser à cette population longtemps oubliées en l'attribuant des lopins de terre pour leur survie et celle de la génération future,
- De mener le plaidoyer auprès des différents partenaires et bailleurs de fonds pour appuyer les actions des organisations nationales œuvrant en faveur de cette population vulnérable et extrêmement pauvre pour leur intégration socio-économique efficace.

Ce plaidoyer a été mené avec succès grâce à la participation active des organisations membres de la DGPA Antenne de Goma et à l'appui financier du FDAPID-Hope for indigenous peoples.

II.5. Production carte de base

Après les descentes sur terrain, le travail de la production de la carte de base a été amorcé afin de bien localiser les terres traditionnelles des populations autochtones Pygmées dans le territoire de Walikale. La carte aussitôt validée, servira de référence et guide notamment en ce qui concerne :

- La gestion rationnelle et durable des forêts par la création des forêts communautaires,
- La sécurisation des terres traditionnelles des Pygmées par des titres fonciers et/ou de propriété,
- Les droits aux ressources naturelles pour les populations autochtones et les communautés locales,
- Les projets de développement, de promotion culturelle et du savoir traditionnel ainsi que d'intégration socio-économique et sanitaire des populations autochtones Pygmées.

III. ACTIVITES NON PREVUES REALISEES

III.1. Droits Humains

a. Monitoring des cas de violation des droits humains

Le monitoring est l'une des activités de routine de notre organisation. Au cours de l'année 2013, nous avons documenté en collaboration avec la Commission Protection et Paix du Forum des Organisations Nationales Humanitaires et de Développement (FONAHD RDC), 947 cas de violation des droits humains sur l'ensemble de la Province du Nord-Kivu. Parmi ces dernières figures les violences sexuelles faites aux femmes/filles, les assassinats/tueries, les enlèvements/kidnapping, les arrestations arbitraires, les tortures, les pillages, l'enrôlement des enfants dans les groupes armés, le transport des effets militaires imposé aux paisibles citoyens et les menaces contre les défenseurs des droits humains.

b. Accompagnement juridique et réconciliation

En tant qu'une organisation qui milite pour la défense, la protection et la promotion des droits des populations autochtones, nous recevons beaucoup de plaintes qui nécessitent notre intervention. Ces plaintes concernent souvent les arrestations des Pygmées de fois sans motif valable et dont après nos analyses et investigations certaines arrestations sont dues à la marginalisation et à la discrimination.

Concrètement, au cours cette année 2013, nous avons intervenus pour 2 dossiers faute des moyens:

1^{er} dossier : le 22 Août 2013, nous avons réussi à réconcilier 2 Pygmées (responsables de famille) avec leur patron à Nyabiondo dans le territoire de Masisi. Il s'agit de 2 pères des familles

qui venaient de passer selon eux, 3 mois de fuite dans la brousse en craignant la prison promise par leur patron pour n'avoir pas honoré les engagements de sciage des planches. Après avoir écouté les parties en conflit, notre équipe a constaté que les responsabilités sont partagées parce que le patron impute en même temps à l'un de ces Pygmées le vol de son scie à long alors que ce dernier l'avait caché dans les feuillages lors d'une attaque armée entre les belligérants.



Le patron de ces scieurs Pygmées a reconnu avoir réalisé plus de 15 ans de travail avec ces derniers alors que eux se plaignent de non paiement et que pendant plus de 15 ans, ils n'ont reçu que 50\$, déclarent-ils devant leur employeur. Vu l'ampleur du problème, une solution immédiate a été proposée par notre équipe et l'employeur a accepté moyennant une lettre de retirer le dossier auprès de la Police, chose qui permet à ces deux Pygmées (pères de familles) de circuler librement.

2^e dossier : le 23 Octobre 2013, Notre équipe de l'antenne de Masisi a plaidé pour la libération de deux Pygmées de Mukohwa détenus dans la prison de la PNC Masisi suite à un conflit de terre. Ces derniers ont été libérés grâce à l'intervention de notre organisation, puis s'en est suivie la sensibilisation et l'éducation civique de ces Pygmées (victimes) dans le cadre de la détraumatisation.

III.2. Sécurité alimentaire

Dans la Province du Nord Kivu, les populations autochtones mènent une vie de précarité caractérisée par la famine due à l'extrême pauvreté et le manque d'accès à la terre.

Cette situation nous a préoccupé et avons décidé d'initier les Pygmées Batwa-Bambutu aux activités agropastorales avec comme territoires pilotes Walikale, Masisi et Nyiragongo.

a. Territoire de Masisi

En partenariat avec le CICR depuis 2012, nous initions les populations autochtones Pygmées à la culture de manioc et arachide dans le cadre de la multiplication des boutures de manioc amélioré dans le groupement Bapfuna, précisément à Nyabiondo/Katale.



Les résultats de cette initiative sont satisfaisants, nous avons produit 4260kgs de boutures de manioc, 503 kgs de tubercules et 338 kgs d'arachides en faveurs de 26 ménages et/ou familles des Pygmées ayant participé activement à l'exécution des activités.

b. Territoire de Walikale

L'agriculture constitue un secteur pions pour le développement du Pays et d'un territoire comme Walikale mais nous avons constaté que ce secteur semble être oublié et par conséquent la crise alimentaire est prévisible dans plusieurs ménages des populations autochtones Pygmées et communautés locales. C'est ainsi que, dans le cadre de notre programme de sécurité alimentaire, nous nous sommes engagés pour la relance du secteur agricole dans le territoire de Walikale où nous avons amorcé la culture de manioc et de patate douce avec la participation active des membres. Cette initiative a été saluée par nos bénéficiaires, qui selon eux il faudra que ces actions soient intensifiées.



Il sied de signaler que les différentes activités agricoles ont permis aux membres de découvrir qu'avec l'agriculture, on peut se développer et s'auto prendre en charge.

c. Territoire de Nyiragongo

Après la crise de guerre qui a secouée la Province du Nord-Kivu, singulièrement les territoires de Rutshuru et de Nyiragongo, la sécurité est observée dans ces zones, chose qui permet les retours volontaires des IDPs (Personnes déplacés internes) dans leurs milieux d'origines.

Pour ce faire, nous avons mis en place dans le cadre de la commission sécurité alimentaire du FONAHD RDC, un projet de relance agricole pour le moyen d'autosubsistance aux retournés du territoire de Nyiragongo.



Ce projet est en pleine exécution à Kanyaruchinya à travers un champ communautaire et dont la culture de pomme de terre a été choisie par les membres étant donné que c'est l'une des cultures les plus productives dans ce milieu.

Notons cependant que 300 kgs de pomme de terre ont été mis en terre en vue de répondre aux besoins des certains retournés de dans un avenir proche.

III.3. Encadrement psychosocial et professionnel des femmes

La femme autochtone Pygmée et non Pygmée de la Province du Nord-Kivu est victime des affres de guerre et conflits armés pendant plus de deux décennie. Cette situation exacerbe la vulnérabilité de la femme et la rend plus misérable parce que tous les effets néfastes de la

guerre notamment les pillages, viols, violence sexuelle, tuerie et enrôlement d'enfants pèse et engouffre cette dernière dans l'angoisse et la stresse.

Il est temps que la femme autochtone Pygmée et non Pygmée victime des affres de guerre soit suffisamment encadrées en apprenant les métiers qui peut l'aider à vaincre la stresse et atténuer la misère. Etant fortement touché et préoccupé par la situation, notre organisation avec ses maigres moyens a opté pour l'encadrement professionnel des femmes (Pygmées et non Pygmées) dans le territoire de Walikale en coupe-couture et fabrication des savons artisanaux.



Plus de 30 femmes ménagères bénéficient de cet encadrement psychosocial et professionnel qui leurs permettent de trouver une occupation et après la période de formation chaque femme sera capable de mettre en pratique les notions acquises afin de devenir productive et de s'auto prendre en charge.

III.4. Evaluation rapide de la situation humanitaire des IDPs Pygmées

Vu les différentes guerres et atrocités vécues dans la partie Est de la RD. Congo qui jettent dans la rue des milliers de familles des paisibles citoyens parmi lesquelles les populations autochtones Pygmées, victimes innocentes des guerres qui leurs sont imposées par les forces et groupes armés les obligeant d'abandonner involontairement leur habitat naturel (forêt) pour se retrouver les uns dans les camps ou sites des IDPs (personnes déplacées internes) et les autres dans les familles d'accueils aussi très vulnérables où elles crèvent de faim et des maladies des toutes sortes en l'occurrence les maladies des mains sales (diarrhées, fièvre typhoïde,...) et les maladies sexuellement transmissibles.



Préoccupé par la situation, nous avons effectués au cours de l'exercice 2013, des missions d'évaluation rapide chaque fois que des nouveaux mouvements des populations sont signalés. Les rapports des différentes missions nous ont servi d'outils de plaidoyer auprès des partenaires humanitaires pour une assistance et/ou secours d'urgence des en faveur des IDPs (personnes déplacés internes) conformément à leurs besoins.

En même temps, nous avons sensibilisé les IDPs Pygmées sur leurs retours dans leurs milieux d'origine une fois que la sécurité est assurée.

III.5. Education

a. Evaluation des conditions d'éducation dans le Territoire de Walikale

Dans certains territoires de la Province du Nord-Kivu et de la RD Congo en générale, l'éducation des enfants pose encore des sérieux problèmes. Tel est le cas de Walikale, un territoire potentiellement très riche et en ressources naturelles et en ressources humaines mais les enfants étudient dans des conditions critiques et déplorables.

Préoccupé par cette problématique, notre organisation dans le cadre de son programme d'éducation à procéder à une évaluation en vue de palper du doigt la situation réelle sur terrain. Ainsi, il a été constaté amèrement que dans certaines écoles les enfants étudient à même le sol, plus 115 écoles (69 du Secteur des Wanyanga et 46 du Secteur des Bakano) sont en délabrement total et construites en pailles de telle sorte que pendant la période pluvieuse les



cours sont suspendus, chose qui décourage beaucoup d'enfants, principalement les filles.

C'est déplorables de trouver au 21^e Siècle, des écoliers et élèves qui étudient dans ces conditions pourtant ils constituent les dirigeants de demain. Nous sollicitons le concours de tous les acteurs œuvrant dans le secteur de l'éducation pour construire/réhabiliter les écoles du territoire de Walikale afin de permettre

aux enfants d'étudier dans des meilleures conditions.

b. Assistance aux élèves Pygmées

Dans le souci d'encourager l'éducation des élèves Pygmées, nous avons apporté une assistance à l'élève Kayese Mutahemuka de l'Institut Matcha de Sake en territoire de Masisi dans la Province du Nord-Kivu suivant sa demande en payant les frais de sa participation aux examens d'état et Dieu merci parce que ce dernier a obtenu son diplôme des humanités en techniques sociales.

IV. SOURCES DE FONDS ET AUTRES PARTENAIRES

Notre organisation a réalisé avec succès les différentes activités ci-haut détaillées grâce :

1. A la subvention d'AJWS (American Jewish World Service) que nous remercions infiniment. Sans cette subvention beaucoup d'activités resteraient en souffrance.
2. Aux moyens propres du FDAPID-Hope for indigenous peoples issues des cotisations des membres, des AGR (activités génératrices de revenu) et autres services productifs initiés dans le cadre d'auto financement.
3. A la collaboration du FONAHD RDC (Forum des Organisations Nationales Humanitaire et de développement) surtout en ce concerne la protection et les droits humains.
4. A la collaboration et appui technique de la Dynamique des Groupes des Peuples Autochtones (DGPA antenne de Goma).
5. A la collaboration de la Coordination Foncière du Nord-Kivu, chapeauté par le Ministère provinciale des affaires foncières, urbanisme et habitat.
6. Au renforcement des capacités et à la collaboration de l'UNHABITAT.

V. DIFFICULTES RENCONTREES

Vu la complexité de nos programmes et du contexte actuel dans les territoires où nous œuvrons, nous nous sommes heurtés au cours de l'exercice 2013 aux difficultés majeurs ci-après :

- Manque des moyens de transport appropriés,
- Enclavement physique et sécuritaire des certaines zones causant ainsi le retard dans l'exécution des certaines activités,
- Moyen financier insuffisant par rapport aux programmes à couvrir pour répondre efficacement aux besoins de nos bénéficiaires,
- Insuffisance de la motivation (salaire) des agents,

Fait à Goma, le 01 Janvier 2014.
Pour le FDAPID Hope for indigenous peoples
BATUNDI HANGI Vicar
Coordinateur